

PARCOURS DE FORMATION

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE L'ÉLÈVE

Nom :
 Prénom :
 Type de permis :

- 1



Evaluation de départ
- 2



Inscription
- 3



Formation théorique
 Cours de code
 Heures min. à effectuer :
 Tests
 Heures min. à effectuer :
- 4



Examen Théorique
- 5



Heures de conduite
 Heures min. à effectuer :
- 6



Conduite accompagnée

 Conduite supervisée
- 7



Examen Blanc
- 8



Examen pratique

Alternance de théorie et de pratique

COURS OBLIGATOIRES

Votre présence est obligatoire pour les cours collectifs sélectionnés. Ces cours sont dispensés en présentiel par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

THÈMES :

- L'arrêt et le stationnement
- Les croisements et les dépassements
- La connaissance de la réglementation générale du permis de conduire
- L'éco-conduite
- Les priorités
- Alcool et stupéfiants
- Défaut de port de la ceinture de sécurité
- Les règles de circulation
- La signalisation
- Les comportements dans les tunnels
- La visibilité
- La prise de conscience des risques
- Le respect des autres usagers – Le partage de l'espace public
- Vitesse
- Distracteurs
- Spécificité du groupe lourd
- Spécificité du 2 roues

PARCOURS THÉORIQUE	PARCOURS PRATIQUE
La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » peut être suivie à votre rythme, soit : - dans l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant - via Internet (code en ligne CER)	Pendant la phase pratique, vous serez amené(e) à circuler : - en ville - en rase campagne - sur autoroute - par temps dégradé le cas échéant (pluie, brouillard, neige...) - de nuit